



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 10 août 2018

SÉCHERESSE

Le comité sécheresse s'est réuni vendredi 10 août 2018 afin d'analyser l'évolution de la situation de la ressource en eau dans le département du Bas-Rhin.

Le cumul de précipitations de septembre 2017 à juin 2018 se situe dans la normale. Malgré des précipitations mensuelles souvent inférieures aux normales saisonnières, les mois de novembre, décembre 2017 et janvier 2018 ont été excédentaires, ce qui a permis une saison de recharge satisfaisante. Cependant, les fortes températures relevées depuis le 24 juillet ont engendré un stress hydrique important : l'indicateur de l'humidité des sols à ce jour se situe dans les 10 % des sécheresses les plus sévères. Les températures au-dessus des normales saisonnières prévues pour les prochains jours devraient accentuer ce phénomène puisque les averses orageuses observées ces derniers jours n'ont pas permis d'inverser la tendance.

Il découle de ses conditions météorologiques que la quasi-totalité des cours d'eau du Bas-Rhin affichent des niveaux d'eau bas.

La situation est particulièrement préoccupante dans le Sud, Sud-ouest du département, sur la zone "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette", qui passe en l'alerte renforcée. Plusieurs cours d'eau phréatiques du Ried-Centre Alsace montrent des signes d'assèchement. Enfin dans le Nord du département, la situation nécessite la vigilance notamment pour le Seltzbach qui se trouve en situation d'alerte renforcée.

Dans ce contexte, des mesures de restriction de l'usage de l'eau ont été décidées.

Pour l'ensemble des usagers du département (collectivités, industriels, particuliers, agriculteurs, artisans, etc.)

- ◆ Le préfet du Bas-Rhin réitère ses recommandations pour une **utilisation économe de l'eau** en limitant les arrosages des pelouses et jardins, en lavant les véhicules de préférence dans des stations professionnelles, en limitant le remplissage des piscines et le lavage des voiries.
- ◆ Les collectivités et les industriels doivent surveiller la qualité de leurs rejets, les cours d'eau étant plus sensibles aux rejets d'effluents en raison d'une moindre capacité de dilution.

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

Concernant les prélèvements en rivière

◆ **L'irrigation des grandes cultures va cesser d'ici le 15 août.** Des mesures de tours d'eau sont d'ores et déjà été organisées et seront renforcées dans les secteurs où la situation est la plus préoccupante (réduction des prélèvements par deux dans le Seltzbach et dans les cours d'eau phréatiques, activation d'un 2^e niveau de tour d'eau dans le secteur Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette).

Concernant la batellerie

◆ Les **bateaux de tourisme qui empruntent les écluses sont regroupés** afin de limiter le volume d'eau consommé.

Il n'est pas signalé pour l'instant de problème d'alimentation en eau potable sur le département.

La vigilance des services de l'État reste entière dans le suivi de cette situation de sécheresse.

Contact presse

Anne-Laure MOSBRUCKER

Tél. : 03 88 21 68 82

Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est